

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

13 NOVEMBRE 2008

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Convention de  
partenariat entre  
l'Association Solidarités  
Nouvelles face au  
chômage et la Ville par  
le biais du Bureau  
Municipal de l'Emploi**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 14 novembre 2008  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 25 novembre 2008  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 27 novembre 2008

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services

  
Bruno CHAUDEMANCHE

L'an deux mille huit, le 13 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 6 novembre deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GOMMIER, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAAD, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUICHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

Avaient donné procuration :

Madame GENDRON à Monsieur AUDURIER  
Monsieur HAÏAT à Monsieur BATTISTELLI  
Madame TÉA à Madame de JOYBERT

Secrétaire de Séance :

Madame ROCCHETTI

**N° DE DOSSIER** : 08 I 01

**OBJET** : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION SOLIDARITÉS NOUVELLES FACE AU CHOMAGE ET LA VILLE PAR LE BIAIS DU BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI

**RAPPORTEUR** : Madame de JOYBERT

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

**NOTE DE SYNTHÈSE**

La Ville de Saint-Germain-en-Laye propose un accompagnement aux demandeurs d'emploi par le biais du Bureau Municipal de l'Emploi (B.M.E.) : conseils personnalisés, salle de documentation en accès libre, conférences thématiques, ateliers de groupe, orientation vers des bénévoles, accès aux offres d'emploi.

Pour certains publics présentant des difficultés particulières d'insertion professionnelle, un appui complémentaire et régulier est nécessaire.

L'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (S.N.C.) offre aux demandeurs d'emploi orientés par le B.M.E., un suivi personnalisé, par un binôme d'accompagnateurs bénévoles, retraités ou actifs, formés à l'accompagnement des publics en difficulté.

Afin de faciliter la prise en charge de ces demandeurs d'emploi par l'Association S.N.C. et d'assurer la réunion mensuelle des bénévoles, la Ville met gratuitement à disposition de l'Association, la salle d'atelier du B.M.E.. Un suivi mensuel des candidats accompagnés par l'Association S.N.C. est également réalisé entre le Président de l'Association et la responsable du Service Emploi.

Ce partenariat avec le B.M.E. existe depuis 1996, année de création du groupe S.N.C. de Saint-Germain-en-Laye.

Pour accroître son intégration dans le tissu local, l'Association S.N.C. s'est constituée en association locale en novembre 2007. L'Association S.N.C. souhaite, à cette occasion, renforcer les liens déjà établis avec la Ville.

**DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'Association S.N.C., ainsi que tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,  
Conseiller Général des Yvelines

  
Maurice SOLIGNAC